

Edito de Gérard DANGLES, président du GAL Alpes Sud Isère

« La consommation du budget LEADER (1 530 850 €) est arrivée à quasi saturation ce qui constitue une bonne nouvelle pour la programmation des projets de notre territoire ! Les derniers contacts avec la Région Auvergne Rhône Alpes précisent que nous pourrions bénéficier d'une enveloppe complémentaire (appelée anciennement réserve de performance) en 2019. Ce complément, s'il est avéré, nous permettra, avec les reliquats de la consommation du budget actuel, de donner suite aux projets en attente et peut-être de subventionner de nouveaux projets s'inscrivant dans la stratégie de notre programme LEADER.

En attendant, le Comité de Programmation du 20 juin 2018, a choisi de suspendre pour un temps l'accueil de nouveaux porteurs de projet et la réception de nouvelles demandes de financement, faute de financement disponible.

L'équipe technique travaille en ce moment au rattrapage administratif, juridique et financier des dossiers suite à la mise à disposition des logiciels adéquats par la Région ; les prochains Comités de Programmation seront dédiés à la programmation des projets en attente, ceux simplement sélectionnés et ceux en cours d'instruction. Nous allons également travailler ensemble sur l'évaluation du programme LEADER (travail déjà effectué, mode de fonctionnement, types de projets soutenus, plus-value apportée par LEADER, améliorations à envisager, ...); toutes les bonnes volontés représentatives des 3 territoires sont les bienvenues pour constituer un groupe de travail afin d'accompagner cette évaluation qui constitue un enjeu important.

Enfin, nous allons poursuivre la parution de cette newsletter pour mieux communiquer sur la réussite des projets accompagnés et soutenus et faire connaître notre programme LEADER »

Gérard DANGLES, le 3 octobre 2018.

Le dossier : le projet de cycling lab en Oisans (fiche action I)

Interview de Florent MALTERRE, directeur général des services de la communauté de communes de l'Oisans

« Le projet s'articule autour du développement et du renforcement de l'activité cycle, pour faire de l'Oisans un territoire Leader et accroître sa notoriété touristique. Il se structure autour de 3 axes :

. L'aménagement du territoire, avec la création de voies vertes ayant pour objectif de rendre plus accessible le territoire de l'Oisans à tous les types de clientèle, notamment familiale

. La promotion touristique pour faire gagner en lisibilité la destination Oisans

. Le développement économique, l'objectif étant la capitalisation :

- Mettre en avant le « cycle de montagne », activité leader et moteur d'excellence pour l'Oisans
- Développer l'activité pour les socio professionnels du territoire
- Accroître la notoriété du territoire
- Attirer de nouvelles entreprises et des cyclistes
- Offrir un bouquet d'offre d'activités complémentaires répondant aux attentes des clients
- Développer la mixité sociale sur le territoire en attirant d'autres catégories socio professionnelles
- Positionner le territoire de l'Oisans comme la référence dans l'innovation cycle.

LEADER nous a permis notamment de financer un poste d'animation pour coordonner ces différents axes et actions. »

Voir aussi le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=09J6S6Q28VA>



En bref... (fiche action I)

- Porteur de projet : communauté de communes de l'Oisans
- Coût global du projet : 136 500 €
- Subvention LEADER : 87 360 €

Objectif global : positionner l'Oisans autour de l'activité cycle et accroître la notoriété touristique du territoire

Opérations financées : charges salariales, animation, E bike labs, Chambéry cyclisme formation.

La fromagerie des Alpes - Matheysine (fiche action 2)

Interview de Laetitia et Damien CLAVIER

« Il s'agit de la construction d'une fromagerie à LAFFREY, aménagée dans un local, attendant à un point de vente de produits locaux existant. Le projet concerne la collecte de lait bio dans des fermes locales, la transformation du lait dans les ateliers de la fromagerie (fromages frais et affinés) et la commercialisation auprès d'un réseau de revendeurs locaux (points de vente, restaurateurs, épiceries fines...).

Il porte sur le développement des circuits courts et de proximité à partir de la valorisation produits agricoles locaux ; il structure la production et la transformation de produits phares du territoire et contribue ainsi à développer son attractivité et sa notoriété ; il fait la promotion des produits bio. La subvention LEADER nous a permis de financer les travaux d'aménagement de l'atelier de fromagerie. »

.....
.....»



En bref... (fiche action 2)

- Porteur de projet : Damien CLAVIER, fromager
- Coût global du projet : 60 747,33 €
- Subvention LEADER : 19 375,15 €

Objectif global : construire les ateliers de transformation de la fromagerie

Opérations financées : matériel de production fromagère, électricité et plomberie, panneaux, huisseries et étagères.

La ressourcerie de Monestier de Clermont – Trièves (fiche action 2)

Interview de Marc DELMAS, directeur de l'Etrier

« Le projet de ressourcerie a été initié en 2013 avec un certain nombre de partenaires dont la communauté de communes du Trièves, le Conseil Départemental, la Région, l'Etat et des associations. En 2016, il ouvre en mode bénévolat et obtient en 2017 l'agrément d'insertion auprès de l'Etat. Il y a alors 1 directeur, 2 salariés permanents, 4 salariés en insertion. Les locaux deviennent trop petits.

C'est un projet social et innovant par son montage et son objectif (structure d'insertion socio professionnelle, structure de réemploi pour détourner un tonnage maximum de la filière déchets). C'est aussi un projet fait de nombreux partenariats mais aussi un projet économique (création de 5 nouveaux emplois, résultats initiaux alignés sur les prévisions budgétaires et chiffres de vente des ressourceries au niveau national - 800 € /m² /an - source ADEME).

La subvention LEADER nous a permis d'acquérir et d'aménager des locaux plus adaptés à l'activité et à sa montée en puissance (nombre de salariés en insertion notamment) ce qui n'aurait pas pu être réalisé par ailleurs ; elle a aussi conduit à une augmentation du chiffre d'affaire du fait d'une boutique plus vaste, plus lumineuse et attractive. Le contact avec l'équipe technique LEADER a été particulièrement agréable et constructif »

En bref... (fiche action 2)

- Porteur de projet : l'association La Réserve
- Lieu : Monestier-de-Clermont - nom : l'Etrier
- Coût global du projet : 153 925 €
- Subvention LEADER : 93 140 €

Objectif global : agrandir la ressourcerie ouverte en 2016

Opérations : achat du bâtiment, rénovation électrique, aménagement d'une mezzanine pour des livres, CD, DVD...

Maquette financière

Fiche action	Intitulé	Montant attribué dans la convention LEADER	Montant total demandé
FA1	Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire	161 500 €	447 701,60 €
FA2	Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique	386 750 €	698 159,49 €
FA3	Accompagnement vers l'innovation des TPE, micro entreprises et pluriactifs	166 600 €	14 710 €
FA4	Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives	89 250 €	109 807,46 €
FA5	Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles	331 500 €	149 780,52 €
FA6	Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale	42 500 €	42 521,60 €
FA7	Animation et fonctionnement du GAL	352 750 €	175 091,85 €

Le Comité de Programmation du 3 octobre 2018 va procéder à un travail de transfert budgétaire entre fiches actions, pour rééquilibrer leur répartition. Le montant total demandé comprend les projets déjà programmés, ceux simplement sélectionnés mais aussi ceux en attente d'une validation par le Comité de Programmation.